

Correspondance
Générale.

Paris, le 14 Mars - 1819 -

N°.

Voie. L'Etablissement se charge:
1°. De toutes les sortes de Réclama-
tions près les divers Ministères, pour
le Militaire, comme pour le Civil;
2°. De la Recette des Rentes et Pen-
sions;
3°. De l'Administration de tous Biens
de ville et de campagne; des Place-
ments et Emprunts de Pouds; des
Ventes et Achats de Terres, Maisons,
Capitaux et Effets publics, etc. etc.

On est prié d'affranchir les Lettres
et Paquets.

Vauvrière & Co, Directeurs du Cabinet
de Gestion, de Liquidation et de Correspondance
Générale,

Rue Neuve Saint-Augustin, N° 3,

A Monsieur Le Directeur Des Contributions
Indirectes à Espalion (Aveyron)

Monsieur

Sous les auspices de M. Fret Ex-Sous-chef au Secrétariat
Général des droits réunis, compris dans la réforme du 1^{er}
Juillet 1814, et aujourd'hui associé à nos travaux, nous
prenons la liberté de recourir à votre obligeance, pour un
Service dont nous avons besoin dans votre ville, nous osons
espérer que vous ne nous le refuserez pas. Voici, ce dont
il est question.

Le Sieur Noël fils, habitant de votre ville, a souscrit
un Billet de la somme de 203.⁵ au profit de M. Antoine
Prat le 30 Mars 1819. à Paris pour Logement &c. &c. Le tout
et ainsi qu'il est énoncé au Billet dont copie est ci-jointe.

Connoissant l'importance de vos fonctions et combien
peu, elles peuvent se concilier avec ce qui leur est étranger
nous vous prions en conséquence, Monsieur, de vouloir
bien charger quelqu'un pour nous, et dont nous sommes
bien dans l'intention de reconnaître les Soins. De voir

M^r. Noël et de lui demander, quelles sont ses intentions
à l'égard du dit paiement du dit Trille de 203.^{fr}
Dans les termes les plus rapprochés possibles
il vous seroit agréable, Monsieur, d'apprendre que
M^r. Noël est dans les meilleures dispositions de payer
Soit la totalité de suite, d'au moins en partie, et le
Surplus à une époque rapprochée.

Nous vous aurons, Monsieur le Directeur, une
bien vive reconnaissance de ce que vous voudrez bien
faire pour nous dans cette circonstance, vous priant
de disposer de nous, toutes les fois qu'il vous plaira
mettre nos services à l'épreuve.

En attendant l'honneur de votre réponse ou celle
de la personne que vous voudrez bien commettre pour
nous, agréer, Monsieur le Directeur nos remerciements
d'avance et les assurances de notre considération
Distinguée.

Yaumene et C^{ie}

J'ai bien reconnu de ce que
Monsieur le Directeur des Contributions
indirectes et Régie vous a bien fait
pour M. Yaumene mon ami particulier

Très
Cordialement
M. de Brague N^o. 43.

G. de Brague
des droits (le m^r).

PARIS
Monsieur

Monsieur Le Directeur des
Contributions indirectes.

(enveloppe) à Espérance

1-60	40	2-40	80	2-20
1		2		2

[Signature]

affaire de ill
part.